



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## accidents du travail

Question écrite n° 2966

### Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur les accidents du travail en Europe. En effet, selon un rapport du Parlement européen, près de 5 millions d'accidents du travail se produisent chaque année dans l'Union européenne. Les accidents et les maladies professionnelles entraînent la perte de près de 160 millions de journées de travail et la mise en incapacité permanente de 300 000 travailleurs. Bien que des mesures de prévention soient inscrites dans les textes, elles ne touchent qu'un Européen sur deux. Aussi, il lui serait agréable de connaître la position du Gouvernement quant à ce rapport, d'une part, et sur les solutions qu'elle compte mettre en oeuvre afin d'améliorer les mesures de prévention, d'autre part.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Bérengère Poletti](#)

**Circonscription :** Ardennes (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 2966

**Rubrique :** Risques professionnels

**Ministère interrogé :** Économie, finances et emploi

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 août 2007, page 5208

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)